

Vous souhaitez devenir **conseiller patrimonial**
ou **gestionnaire de patrimoine** ?

MASTÈRE EXPERT CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

Formation Bac+5 en alternance en 2 ans

Après un Bac+3

En partenariat et délivré par SOFTEC -
Titre certifié « Expert Conseil en Gestion de
Patrimoine » enregistré au RNCP n°36498,
niveau 7 (EU).



Objectifs

savoir-faire à l'issue de la formation

- ✓ Effectuer une approche globale du patrimoine de ses clients.
- ✓ Réaliser des entretiens de découverte, élaborer des bilans patrimoniaux globaux.
- ✓ Effectuer des diagnostics et proposer des choix de stratégies patrimoniales conformément aux objectifs du client.
- ✓ Réaliser un suivi dans le temps, avec notamment la mise à jour du bilan patrimonial et de la stratégie.
- ✓ Développer son portefeuille clients et mener des actions de prospection ciblées.



Missions

confiées à l'apprenti (liste non-exhaustive)

- ✓ Développer une expertise en matière de conseil patrimonial pour bâtir des solutions patrimoniales en adéquation avec les objectifs du client.
- ✓ Participer au développement commercial.
- ✓ Conduire un audit patrimonial, de l'entrée en relation jusqu'au suivi client, en élaborant une stratégie patrimoniale adaptée.
- ✓ Participer à la création et la gestion d'entreprises (SCI, holdings...).





Programme

Auditer un client patrimonial

- La réglementation de l'activité de CGP
- Le client patrimonial
- Les régimes matrimoniaux
- Successions et libéralités
- Droit des sociétés
- Fiscalité des personnes physiques

Analyser la situation patrimoniale

- Instruments financiers
- Techniques de financement
- Conduite d'un audit patrimonial

Préconiser une stratégie patrimoniale

- Protection sociale
- Épargne salariale
- Assurance-vie
- Investissement immobilier
- Démembrement de propriété
- Société civile
- Stratégie patrimoniale du dirigeant

Suivre et développer une clientèle

- Suivre et actualiser le plan d'action
- Techniques de ventes et de réseaux



Modalités d'accès

pré-requis pour intégrer la formation

- Être titulaire d'un diplôme Bac+3
- Processus d'admission : dossier, tests et entretien de type professionnel
- Recrutement par l'entreprise : l'inscription n'est effective qu'à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise
- Nombre de places : entre 8 (minimum) et 25 (maximum)



Modalités pédagogiques

- Cours en présentiel
- Cas d'entreprises et mises en situation
- Travaux de groupe
- Coaching, suivi individuel
- Rythme d'alternance : 1 semaine par mois en formation
- Type d'alternance : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage



Modalités d'évaluation

- Épreuves orales et écrites
- Contrôle continu
- Épreuves certificatives en fin de Mastère 2
- Dossier de pratique professionnelle



Durée de la formation

- 966 heures de formation
- 1 session par an
- Rentrée en septembre



Métiers

- Conseiller patrimonial
- Gestionnaire de Patrimoine
- Ingénieur patrimonial
- Conseiller Expert en Gestion de Patrimoine
- Conseiller clientèle en Gestion Privée